

Savoir(s)

N° 36 | mai 2019

le magazine d'information de l'Université de Strasbourg

Focus



Et ailleurs

Unistra :
un ADN
européen

Recherche

Les particules
jouent au
flipper dans
des superbulles
galactiques

Formation

L'enjeu de
l'interreligieux
dans la formation

Vivre ensemble

Quand le tirage
au sort régissait
la cité

Patrimoine

Dans les allées de
la villa Benecke



Sommaire

Recherche

- 4 Les particules jouent au flipper dans des superbulles galactiques
- 6 Un outil de lutte contre la criminalité organisée en Europe
- 8 La bibliothèque nationale des molécules
- 9 Secrets d'architecture des salles obscures

Formation

- 10 L'enjeu de l'interreligieux dans la formation
- 13 Retour au b.a.-ba
- 14 En lice pour une compétition internationale du MIT de Boston
- 15 Nouveau master cyberjustice : les enjeux numériques de la justice et du droit

Vivre ensemble

- 16 Quand le tirage au sort régissait la cité
- 18 La réintroduction du lynx, fragile alchimie
- 19 Crise de confiance envers les médias : « Il faut entamer ce grand débat ! »



Et ailleurs

Unistra : un ADN européen

- 20 Européenne avant l'Europe
- 23 Un centre d'excellence pour une Europe plus concrète
- 24 « L'étudiant est un acteur de la construction de l'Europe »
- 26 Sortir des *fake news* sur l'Europe
- 27 Toute l'histoire de la construction européenne dans un fonds documentaire
- 28 After Brexit
- 29 Brexit, quel impact sur l'enseignement supérieur et la recherche ?
- 30 « Eucor est notre laboratoire d'expériences »
- 31 Faire l'expérience de la mobilité

Patrimoine

- 32 Le Jardin botanique fête ses 400 ans
- 36 De l'archive à l'œuvre : les bruits du temps
- 37 Dans les allées de la villa Benecke
- 38 Brèves

La version plurimédia de Savoir(s) sur savoirs.unistra.fr

« L'Europe des cathédrales ». C'est l'expression choisie par Georges Duby pour qualifier le formidable élan spirituel qui conduisit à l'édification des plus grands chefs-d'œuvre de l'art gothique en Occident. On pourrait, par analogie, parler de « l'Europe des universités », pour désigner la fondation, entre la fin du XI^e siècle et le milieu du XIII^e siècle, de nombreux établissements d'érudition et d'enseignement, sur ces mêmes terres chrétiennes, de Bologne à Oxford et de Rome à Coimbra. Ces foyers intellectuels prirent rapidement de l'essor au point de constituer un premier réseau de circulation des idées, des biens et des personnes. Depuis, nonobstant quelques vicissitudes, ce réseau n'a fait que s'étendre et se densifier. Ses principes, eux, ont demeuré jusqu'à s'incarner, il y a tout juste vingt ans, dans une charte commune, la déclaration de Bologne.

Les universités auraient-elles anticipé l'Europe ? Cette rapide lecture de l'histoire pourrait le laisser penser, mais elle comporte de nombreux biais. Tout d'abord, celui de l'échelle car, jusqu'à peu, l'Europe des universités n'a concerné qu'une infime partie de la population. Ensuite, celui de la gouvernance, car ce réseau d'universités n'a pas eu d'existence en soi, ni ne s'est géré par lui-même. Cela n'exclut pas qu'il ait fait vivre avant l'heure les principes cardinaux (et idéaux ?) de l'Europe : ceux d'une mise en commun des moyens, d'une pensée libre et d'un échange équitable.

S'il existe déjà une Europe des universités, pourquoi alors faire des universités européennes ? Au-delà de l'ambition de renforcer le réseau existant, l'enjeu est politique et éducatif, pour redonner du souffle à l'Europe par la jeunesse et l'innovation. Il est aussi protectionniste, dans un contexte international devenu hyperconcurrentiel. Il est enfin culturel, pour forger un socle européen de valeurs chez les étudiants et porter leur regard au-delà des frontières nationales. Cette nouvelle Europe des universités viendra-t-elle au secours de l'Europe ? Elle ne le fera qu'à la condition de se souvenir de ce qui jadis amena professeurs et disciples, maçons et architectes, à travailler ensemble : le projet de construire quelque chose de grand pour le bien commun.

Mathieu Schneider

Vice-président Culture, Sciences en société



*Le projet de construire
quelque chose de grand
pour le bien commun.*



Les particules jouent au flipper dans des superbulles galactiques

En étudiant les superbulles de la galaxie NGC 3079, un chercheur américain a pu déterminer que ces dernières émettaient des rayons X produits en leur sein même. Yelena Stein, post-doctorante à l'Observatoire astronomique de Strasbourg, a analysé l'intensité du champ magnétique qui fait de la plus petite de ces bulles de gaz un véritable accélérateur de particules.

La galaxie NGC 3079 contient deux superbulles, cousines plus jeunes des « bulles de Fermi », identifiées dans notre Voie lactée pour la première fois en 2010. Une grande au nord de 4 900 années-lumière* et une petite, au sud, de 3 600 années-lumière. « Cette galaxie à spirale que l'on voit par la tranche peut être analysée en détail car elle n'est pas trop éloignée de nous », souligne Yelena Stein, chercheuse à l'Observatoire astronomique de Strasbourg. Quelque 67 millions d'années-lumière tout de même...

Les superbulles de NGC 3079 sont des bulles de gaz qui émettent de la lumière sous forme de rayons X et d'émissions radio. Les chercheurs pensent que ces bulles sont alimentées par le trou noir central supermassif qu'elles entourent, très actif contrairement à celui situé dans la Voie lactée. En étudiant les rayons X émis par ces bulles et plus particulièrement la plus petite des deux, grâce au satellite Chandra de la Nasa, Jiangtao Li, chercheur

← **Yelena Stein**, chercheuse à l'Observatoire astronomique de Strasbourg a notamment analysé l'intensité du champ magnétique en périphérie des superbulles.

↓ L'émission en rayons X des deux superbulles est représentée ici en violet.

à l'Université du Michigan, a trouvé un indice indiquant que de l'énergie était aussi produite au sein même de la bulle.

Des rayons cosmiques qui entrent dans l'atmosphère

« Pour produire des rayons X il faut des particules avec beaucoup d'énergie. En périphérie de la bulle, il y a un champ magnétique élevé qui agit comme un flipper sur les particules et les accélère à des énergies plus élevées que celles atteintes dans les meilleurs accélérateurs de particules sur Terre », détaille Yelena Stein à qui Jiangtao Li a fait appel pour analyser les données radio et ainsi déterminer l'intensité du champ magnétique.

Ces particules, en parvenant à s'échapper avec une énergie considérable, pourraient être la source de certains « rayons cosmiques » qui touchent régulièrement la Terre. « Quand ils entrent dans l'atmosphère, ils produisent des gerbes de particules détectées au sol par nos appareils », explique la chercheuse. Certains rayons cosmiques viennent du Soleil mais d'autres, beaucoup plus puissants, arrivent d'autres galaxies. « Sur Terre, on en détecte un à haute énergie par km² par an. Nous pensons qu'ils provenaient des trous noirs supermassifs », poursuit Yelena Stein, qui précise qu'ils ne sont pas dangereux pour l'homme. La découverte va donner lieu à des observations complémentaires. Les superbulles n'ont pas encore livré tous leurs mystères.

■ Marion Riegert

*Une année-lumière représente environ 9 000 milliards de kilomètres.

Certains rayons cosmiques viennent du Soleil mais d'autres, beaucoup plus puissants, arrivent d'autres galaxies.



Un outil de lutte contre la criminalité organisée en Europe



Chantal Cutajar, directrice générale du Ceifac.

Chantal Cutajar est la directrice générale du Collège européen des investigations financières et analyse financière criminelle (Ceifac). Un centre de formation unique en Europe qui lutte contre la criminalité organisée en formant à la fois les autorités de poursuite et de justice des États membres de l'Union européenne.

Vous présentez le Ceifac comme un centre de recherche-action. Qu'est-ce que cela signifie ?

Nous nous définissons comme tel parce que la méthode de recherche que nous mettons en œuvre consiste à partir de l'expérience du terrain pour identifier, en fonction de l'objectif à atteindre, les moyens notamment juridiques et techniques à mettre en œuvre. L'objectif est de parvenir à perturber les réseaux de criminalité organisée. Pour ce faire il convient de promouvoir et généraliser les investigations financières. Ces enquêtes sur les flux financiers sont préconisées à l'échelle internationale par le Groupe d'action financière (Gafi), un organisme intergouvernemental qui élabore les normes minimales à mettre en œuvre par les États membres pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le Ceifac forme les autorités de poursuite et de justice à diligenter ces investigations financières. Ensuite, à eux de disséminer cette formation au sein de leurs services dans leur pays. Nous collectons aussi des informations à partir de leur retour d'expérience. Et nous élaborons des préconisations à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Le Ceifac se présente également comme un organisme de formation au service du futur Parquet européen. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Il s'agit d'un vieux projet européen qui date de 1997, mais dont la création a été adoptée en 2017 dans le cadre d'une coopération renforcée (22 États sur les 28 que compte l'Union européenne y participeront). Il verra le jour en 2020 et aura son siège à Luxembourg. Nous avons répondu à l'appel à projet visant à former

les procureurs européens qui siègeront dans ce parquet et qui seront délégués dans chaque État membre. Le Ceifac est le seul organisme en Europe à former à la fois les autorités de poursuite (policiers, gendarmes, douaniers) et de justice (magistrats). Pour mener des investigations financières, les procureurs européens auront besoin de toutes ces compétences. La seule compétence du parquet européen sera la poursuite des fraudes aux intérêts financiers de l'Union européenne : fraudes à la TVA, détournements de subventions européennes, etc. L'espace européen de la justice peine à se construire car c'est un domaine où les États membres ne sont pas encore disposés à lâcher leurs compétences...

Des enquêtes financières ont-elles déjà été résolues grâce au Ceifac ?

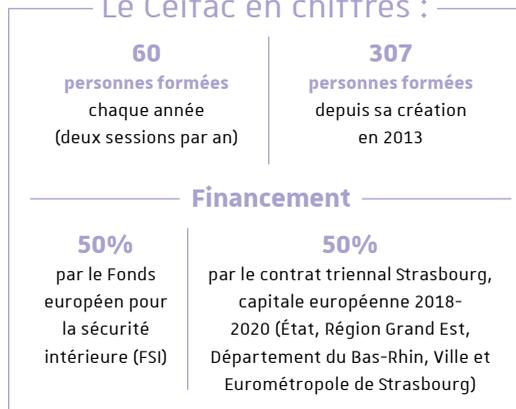
Nous n'avons pas de compétences opérationnelles, mais des réseaux informels se sont créés grâce à nous. Par conséquent, le Ceifac a pu, indirectement, grâce à ce réseau, faciliter les échanges dans le cadre d'enquêtes au niveau européen. Pour un policier ou un magistrat, il est fondamental d'avoir un contact dans un autre pays, cela permet d'avancer beaucoup plus vite. Des liens se tissent entre les auditeurs de nos formations et nous mettons des outils à leur disposition, comme la référentielle. Il s'agit d'une base de données de documents accessibles en sources ouvertes provenant des États membres de l'UE, permettant de mieux connaître notamment les montages mis en œuvre par les organisations criminelles au sein de l'UE.

■ Propos recueillis par Julie Giorgi

« Nous n'avons pas de compétences opérationnelles, mais des réseaux informels se sont créés grâce à nous. »



Le Ceifac en chiffres :



Un besoin de transparence

À l'issue de chaque session de formation, le Ceifac organise une conférence synthèse ouverte au public et rédige un cahier de préconisation envoyé à la Commission européenne. La principale préconisation vise à instaurer plus de transparence en matière de collecte d'informations.

Le dernier colloque organisé par le Ceifac le 26 février dernier à Strasbourg (synthèse de trois années de formation et de recherche) a mis en lumière un besoin accru de formation, d'uniformisation et de coopération judiciaire au sein de l'Union européenne. À partir d'un questionnaire envoyé à certains auditeurs du Ceifac sur les obstacles rencontrés lors de leurs investigations financières, des universitaires ont formulé des préconisations destinées à contourner ces obstacles. La première recommandation est l'amélioration de la formation des acteurs de l'investigation financière (policiers, gendarmes, douaniers, magistrats). Tous ces professionnels aimeraient que l'UE mette davantage de moyens pour les former. Ils regrettent aussi l'absence d'uniformisation dans le domaine de l'information financière. Ils souhaiteraient par exemple, la création d'un fichier des comptes bancaires européen et d'une plateforme de données européenne. En plus d'outils informatiques pour le traitement des données, les professionnels réclament des experts analystes. Dans leurs enquêtes, ils se heurtent aussi souvent à un manque de coopération des banques, des assurances et des

opérateurs téléphoniques. « Dans certains États, la transmission d'informations se trouve complètement bloquée. Elle est stipulée dans les textes de loi, mais dans les faits, on observe des décalages énormes », souligne Chantal Cutajar, directrice générale du Ceifac.

Un règlement européen pour l'investigation financière

Depuis la création du centre de formation en 2013, tous les professionnels passés entre ses murs s'accordent pour réclamer davantage de transparence. En plus de la création d'un fichier des comptes bancaires européen, le travail des autorités de poursuite serait grandement facilité par la création d'un fichier européen des bénéficiaires réels des sociétés. « Très souvent, l'enquête sur les flux financiers s'arrête car elle mène jusqu'à une société écran dont on ne sait pas qui a le contrôle », déplore Chantal Cutajar. La revendication première est la transparence des structures juridiques. L'autre priorité serait d'accorder un statut juridique à l'investigation financière à l'échelle européenne. « Nous demandons un règlement européen pour que l'investigation financière soit conduite de façon proactive, mais pour cela, l'Union européenne doit y mettre les moyens financiers. » Des scandales révélés dans la presse comme les « Panama papers » ou « LuxLeaks » font bouger les lignes. « Mais cela avance lentement », regrette la directrice générale du Ceifac.

■ J. G.



« Très souvent, l'enquête sur les flux financiers s'arrête car elle mène jusqu'à une société écran dont on ne sait pas qui a le contrôle. »



Séance de travail lors d'une formation en octobre 2018 vers les spécialistes en la matière : policiers, gendarmes, douaniers, magistrats.

La bibliothèque nationale des molécules

Véritables bibliothèques virtuelles et matérielles de molécules bioactives, les chimiothèques des laboratoires de recherche académique sont rassemblées en une seule, nationale, gérée par le CNRS. Celle de Strasbourg en est à l'origine. En conservant les molécules synthétisées, elles accélèrent la découverte de nouvelles substances thérapeutiques.



Les criblages réalisés grâce à la Chimiothèque nationale ont donné lieu à près de 50 brevets et à la création de 14 start-up .



de chimie biologique intégrative (PCBIS). Il constitue et gère la chimiothèque de Strasbourg depuis bientôt vingt ans. C'est à lui que parviennent les molécules synthétisées au laboratoire mais aussi dans d'autres laboratoires strasbourgeois.

La chimiothèque existe virtuellement et matériellement. Chaque molécule est référencée dans une base de données avec sa structure

« La chimiothèque est courante dans l'industrie pharmaceutique, chaque entreprise du médicament en a une, mais elles ne l'étaient pas dans le monde universitaire. C'est Marcel Hibert, longtemps directeur du Laboratoire d'innovation thérapeutique (LIT), qui a importé cette idée dans la recherche publique. Il a constaté que toutes les molécules synthétisées par le laboratoire n'étaient alors pas référencées », raconte Bruno Didier, pharmacien, ingénieur de recherche au LIT et à la plateforme

chimique et des informations comme la couleur, la consistance, le nom du chimiste... Chaque échantillon est ensuite préparé et stocké dans un format facilement utilisable par les biologistes : des plaques contenant 96 ou 384 puits, adaptés aux tests automatisés de criblage. Car le criblage à haut débit est complémentaire de la chimiothèque. Des robots testent la réactivité de milliers de molécules en fonction d'une « cible thérapeutique », par exemple l'interaction avec une protéine impliquée dans une pathologie.

55 000 molécules dans un congélateur

Marcel Hibert est aussi à l'origine de la Chimiothèque nationale en 2003 pour mettre en commun les collections locales. Bruno Didier en est le responsable conditionnement. Aujourd'hui, elle compte plus de 70 000 composés de synthèse et 15 000 extraits naturels. Elle rassemble une quarantaine d'unités de recherche françaises, principalement des laboratoires de biochimie, chimie moléculaire, biologie, pharmacie, chémoinformatique...

Une copie de la majeure partie de la Chimiothèque nationale est physiquement stockée avec celle de Strasbourg au Laboratoire d'innovation thérapeutique à Illkirch. Et elle tient dans un congélateur ! « Celui-ci contient 55 000 molécules » explique le chimiothécaire.

Au total, les criblages réalisés grâce à la Chimiothèque nationale ont donné lieu à 240 publications, près de 50 brevets et à la création de 14 start-up.

■ Stéphanie Robert

 chimiotheque-nationale.org

Au service de la recherche pharmaceutique

Depuis vingt ans, les chimiothèques et le criblage moléculaire facilitent et accélèrent la recherche de nouveaux médicaments et mécanismes biologiques, notamment pour soigner le diabète, les cancers, l'inflammation, les douleurs chroniques, les maladies dégénératives, cardiovasculaires ou rares... C'est par exemple, grâce à la chimiothèque de Strasbourg qu'ont été découverts de nouveaux composés, les neutraligands, aux vertus anti-inflammatoires (actives contre l'asthme) et anticancéreuses.



Secrets d'architecture des salles obscures

Shahram Abadie est l'auteur de l'ouvrage *Architecture des salles obscures, Paris 1907-1938*, version remaniée de sa thèse soutenue en 2012 à l'Université de Strasbourg. Ses recherches ont permis de combler des manques dans l'histoire architecturale des cinémas et de démontrer certaines idées reçues.

Comment vous est venue cette idée et comment vous y êtes-vous pris pour ses recherches ?

Architecte de formation¹, je me suis très vite intéressé aux salles de cinéma comme un nouveau type d'édifice qui n'apparaît qu'au XX^e siècle. Et je me suis rendu compte que les études historiques approfondies manquaient dans ce domaine. Lorsque je suis venu en région parisienne pour suivre le master Histoire sociale et culturelle de l'architecture², j'ai profité de l'accès aux anciennes revues d'architecture pour débiter une étude sur le sujet. Pour ma thèse, j'ai élargi la recherche à des salles moins connues via les annuaires de commerce de l'époque qui m'ont permis de retrouver les adresses puis les permis de construire dans les archives municipales. Au final, mon étude a porté sur 200 salles de cinéma.

Qu'avez-vous mis en évidence ?

J'ai d'abord pu nuancer une idée qui se répétait dans les revues selon laquelle l'architecture des salles obscures était basée sur celle des théâtres. Les premiers cinémas ont été construits dans les quartiers populaires car le cinéma était, à l'origine, un divertissement destiné aux ouvriers ; il s'agissait donc de salles purement fonctionnelles, de forme rectangulaire oblongue. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale, quand les classes plus aisées s'intéressent au cinéma et qu'il devient un art, que les salles évoluent pour répondre à des exigences esthétiques et imitent les modèles théâtraux.

J'ai aussi pu démontrer que la construction des salles selon un plan en éventail ne coïncidait

pas avec le cinéma parlant. Ce changement d'architecture a été amorcé en amont de l'insertion du son, notamment pour s'adapter au champ visuel.

Je me suis enfin rendu compte que les salles obscures faisaient partie des premiers édifices à bénéficier d'équipements de climatisation, d'éclairage et de diverses autres avancées techniques. Le public a découvert ces progrès dans les salles de cinéma.

Quel écho vos recherches trouvent-elles aujourd'hui ?

Mes recherches ont permis de retracer l'historique de certaines salles. L'association des amis du Louxor m'a notamment contacté concernant des documents d'archives au moment de la restauration de cette célèbre salle en 2008. Je participe aussi à la préparation d'un ouvrage monographique sur le Grand Rex avec la direction du cinéma. Pour le Cinéma du Panthéon, qui compte parmi les plus anciennes salles de cinéma de Paris, qui a conservé sa disposition presque d'origine, mes recherches ont permis de mettre en évidence ces valeurs patrimoniales.

J'ai enfin constitué un corpus de plans des salles de cinéma, que j'ai entièrement redessinés pour la plupart. Ils servent aujourd'hui de matière mobilisable pour d'autres chercheurs.

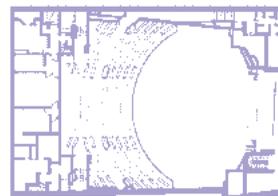
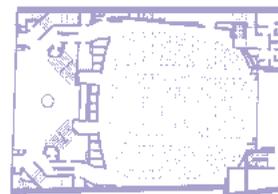
■ Propos recueillis par Floriane Beigbeder



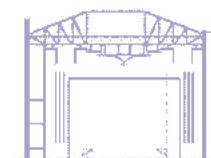
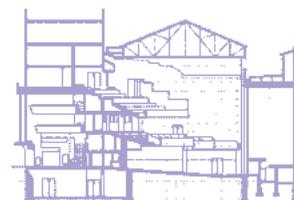
L'ouvrage *Architecture des salles obscures, Paris 1907-1938* paru aux éditions AFRHC, Paris - Collection « Histoire culturelle » a bénéficié du soutien du conseil de publication de l'Université de Strasbourg.

1 Diplôme obtenu à Téhéran

2 École nationale supérieure d'architecture de Versailles en partenariat avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines



« Les salles obscures ont fait partie des premiers édifices à bénéficier d'équipements de climatisation et de diverses autres avancées techniques .»



↑ Plan du cinéma Eldorado (ouvert en 1933) redessiné à partir des photos des plans d'origines.



L'enjeu de l'interreligieux dans la formation

Trois questions à Francis Messner, directeur de recherche au CNRS (UMR Droit, religion, entreprise et société) et coordinateur du projet Interreg Théories et pratiques de l'interreligieux.



L'interreligieux, en tant que réflexion scientifique et académique, est-ce une particularité de l'Université de Strasbourg ?



« Strasbourg, cas unique en France, est un centre universitaire reconnu pour ses formations en théologie, en droit des religions, en études hébraïques.... Mais la réflexion sur l'interreligieux ne consiste pas à juxtaposer

les différentes pratiques, car il s'agit plutôt d'examiner comment chaque religion traite ses relations avec les autres. C'est l'objet de ce programme Interreg, porté par Strasbourg, en partenariat avec des universités du Rhin supérieur.

« Cette démarche historico-critique replace les textes dans le contexte dans lequel ils ont été écrits. »

Quels en sont les axes spécifiques ?



De ce programme découlent un Institut de l'interreligieux et deux formations diplômantes, un master et un diplôme universitaire, ouverts sur les connaissances et pratiques et surtout sur les interactions avec la société. Des groupes de recherche interdisciplinaires réfléchissent au statut de la théologie et sur sa légitimité du point de vue juridique et épistémologique. On y examine aussi comment les textes fondateurs sont abordés : cette démarche historico-critique replace les textes dans le contexte dans lequel ils ont été écrits. En créant ces enseignements spécifiques, qui sont parfois controversés, on accorde une reconnaissance

← → Lors du premier Forum des religions organisé par la Région Grand Est, la Ville de Strasbourg et l'Université de Strasbourg en mars dernier.

intellectuelle et on facilite l'ouverture. Et on se rapproche de la méthode scientifique : le dogmatique est amené à s'expliquer...

L'université peut-elle aider à lutter contre le repli communautaire et la radicalisation ?

Il n'y a pas de recette magique et c'est à l'université d'utiliser ses propres compétences et expériences... Sur le long terme, les formations permettent d'éviter le littéralisme, le communautarisme, le radicalisme... C'est pourquoi, il est important de former les personnes de terrain, de favoriser la rencontre de personnes diverses, de privilégier les contacts avec les groupes intermédiaires et de favoriser l'intégration par la confrontation des pratiques. Le prochain programme Interreg mettra tout particulièrement l'accent sur les contacts avec des publics difficiles à atteindre.

■ Propos recueillis par Myriam Niss

L'islam et l'histoire

L'intérêt de l'Université de Strasbourg pour les études sur les mondes musulmans n'est pas nouveau : une chaire d'islamologie y est créée dès le lendemain de la Première Guerre mondiale. Près de cent ans après, en septembre 2016, une licence Histoire et civilisation des mondes musulmans voit le jour. Il s'agit d'un cursus unique en France,





↑ Etienne Uberall représentant Monseigneur Luc Ravel, archevêque du diocèse de Strasbourg et Harold Weill, grand rabbin de Strasbourg et du Bas-Rhin lors du Forum des religions en mars dernier.

prolongé cette année par un master. « Ces études sont intégrées à la Faculté des sciences historiques, où l'on fait de l'histoire, pas de la religion », précise Jean-Yves Marc, son doyen. « En 1682, l'Empire ottoman faisait le siège de l'Empire à Vienne... Rappelons-nous aussi les 130 années de colonisation de l'Afrique du Nord... L'islam est véritablement une dimension de l'Europe et les sciences historiques ont à se charger de cette histoire-là, faite de rencontres mais aussi de conflits et de contestations. »

Appuyé, voire suscité par le ministère de l'Intérieur suite aux attentats de Paris, le cursus a entraîné la création de deux postes, en histoire médiévale et en histoire contemporaine : Sylvie Boisliveau est experte de la période des Omeyyades et Erdal Kaynar, spécialiste de l'Empire ottoman. « Il s'agit d'une formation exigeante, la barre est placée haut. Notamment, pour pouvoir lire les textes, il faut que tous les étudiants apprennent l'arabe littéraire », observe Jean-Yves Marc. Une bonne partie des étudiants inscrits sont de culture - voire de religion - musulmane, d'autres ne le sont pas. Aucun problème de cohabitation n'a jamais été signalé, malgré certaines craintes préalables au sein de la faculté. « Enseigner l'islam en s'appuyant sur une démarche historique et scientifique est une manière de contribuer à la construction d'un discours raisonné sur l'islam. » Aujourd'hui, la Faculté des sciences historiques aimerait bien obtenir un poste de professeur, afin de pouvoir mettre en place un cycle doctoral consacré aux mondes musulmans.

■ M. N.

Des outils pour « surmonter l'effroi »

Qu'apporte l'université au « vivre ensemble » ?

« Elle peut aider à apaiser le dialogue sociétal et contribuer à éviter les fractures, notamment en luttant contre les idées reçues », estime Vincente Fortier, directrice de recherche en sciences juridiques. « L'approche juridique permet de définir des concepts : la liberté de religion, par exemple, qui est le fondement de la laïcité. »

À l'initiative de la Préfecture du Bas-Rhin, la Faculté de théologie protestante organise depuis trois ans, avec la Faculté libre d'études politiques et d'économie solidaire (FLEPES) de Paris, des formations à destination des cadres musulmans, imams, responsables de mosquées et centres culturels musulmans. Y participent également des travailleurs sociaux. « L'objectif est d'avoir des réflexions communes et de préparer ces cadres et ces éducateurs de terrain à faciliter l'intégration de personnes en difficulté dans le tissu social et à la prévention primaire de la radicalisation », explique Rémi Gounelle, doyen de la Faculté de théologie protestante. « Il s'agit aussi de disposer d'outils pour « surmonter l'effroi » lors d'un événement dramatique. » Cette formation, que vingt personnes ont suivie en 2018, s'accompagne d'actions concrètes, comme des maraudes qui permettent d'identifier des jeunes en rupture.

Retour au b.a.-ba

Quand il s'agit de la maîtrise du français, les étudiants en difficulté sont trop nombreux. Une problématique dont l'université n'a pas tardé à se saisir.



Nécessaires à la production d'un discours compréhensible par autrui - écrit ou oral - l'orthographe et la grammaire ne sont pas toujours bien maîtrisés par les étudiants. « *Le phénomène touche aussi bien la sociologie, la littérature que les mathématiques ou la biologie* », avance Benoît Tock, vice-président Formation et enseignant d'histoire médiévale. Aucune étude chiffrée d'ampleur, mais « *au doigt mouillé, cela concernerait 50 % des étudiants de licence, à différentes échelles bien sûr* ».

Assez alarmant pour que les universités se saisissent du problème. En cours d'élaboration, *ecri+* ambitionne de se constituer comme outil de développement des compétences en français académique. « *Au départ, il y a un constat commun, remonté il y a quatre ans environ par nos membres : la nécessité de travailler sur les compétences transversales, notamment le niveau en langue* », se souvient Carole Schorlé-Stefan, secrétaire

Laurence Buccholzer-Rémy, enseignante à la Faculté des sciences historiques

« *Les difficultés en français sont identifiées de longue date. Les solutions privilégiées jusqu'à présent, trop ponctuelles, ne nous avaient pas satisfaits. Raison pour laquelle nous avons adopté les dispositifs projet Voltaire, puis Orthodidacte. Les étudiants sont incités à s'y inscrire au début du semestre. Ils bénéficient d'un test de positionnement, qui détermine les exercices à suivre. L'assiduité et le niveau obtenus comptent dans l'évaluation en méthodologie universitaire. Une attention est aussi portée au niveau de langue dans les copies. La sanction n'est pas un problème, du moment qu'il y a des outils de remédiation.* »



Carole Schorlé-Stefan, secrétaire générale de l'Université ouverte des humanités (UOH).

générale de l'Université ouverte des humanités (UOH). Basé sur une démarche de co-construction, le projet capitalise sur les avancées de ses 17 partenaires universitaires¹ : conception de modules interactifs de remédiation orthographique, méthodes de détection des difficultés des primo-entrants en licence, etc. Strasbourg, siège de l'UOH, a rejoint la démarche dès ses débuts². Ambition d'ici à trois ans : 50 000 utilisateurs pour la plateforme et 5 000 certifications.

Bouées et béquilles

Conçu par les universitaires, pour les universitaires, *ecri+* se veut une alternative aux dispositifs actuellement utilisés. « *C'est une question de cohérence avec nos valeurs de développer une solution librement accessible* », ajoute Benoît Tock.

En attendant *ecri+*, Orthodidacte et le projet Voltaire servent de bouées et de béquilles aux étudiants de l'Unistra. 23 composantes sont impliquées dans l'expérimentation, dont la Faculté des sciences historiques, pilote depuis quatre ans (lire encadré). « *Mais un outil en ligne comme le projet Voltaire, ce n'est pas une baguette magique : il faut un suivi personnalisé, motiver les étudiants et les relancer pour que ça marche* », analyse Jonas Braun, responsable du C@fé (Centre d'aide à la formation et aux études).

Il en va de la réussite des étudiants et de leur insertion professionnelle, socles de la mission de l'université.

■ Elsa Collobert

 Aller plus loin : ecriplus.fr

1 Seize universités françaises et l'Université Concordia de Montréal, sur les 26 que compte l'UOH.

2 *ecri+*, porté par l'Université de Strasbourg au nom de l'UOH et de ses partenaires, bénéficie d'un financement de neuf millions d'euros pour dix ans, dans le cadre de l'appel à projets Nouveaux cursus à l'université du Programme investissements d'avenir 3 (PIA 3)

En lice pour une compétition internationale du MIT de Boston

Trouver des sponsors, mener les expériences, communiquer, vulgariser... 26 étudiants de l'Université de Strasbourg participent à l'International Genetically Engineered Machine Competition (iGEM). Une compétition de biologie de synthèse organisée par le MIT* de Boston. Objectif : mener un projet de recherche de A à Z en neuf mois avec, à la clé, une présentation aux Etats-Unis. Une première à l'Université de Strasbourg.

« C'était dans une sorte de palais des congrès en plein centre d'affaires de Boston. Il y avait un grand hall avec les posters des 360 équipes participantes. C'était une expérience incroyable, très formatrice », raconte Lorine Debande qui a déjà participé à la compétition l'année dernière alors qu'elle étudiait en licence 3 de biologie à l'Université de Bordeaux.

« Au-delà de l'exercice pratique de laboratoire, la compétition iGEM permet aux étudiants de se structurer autour d'un projet commun qu'ils ont conçu, sur lequel ils vont communiquer et pour lequel ils devront convaincre des soutiens financiers de les aider. Une belle introduction à la vie de chercheur ! »

Michael Ryckelynck, principal investigator



Les étudiants participants à la compétition et les enseignants encadrants lors d'une de leur séance de travail hebdomadaire.

Le bouche-à-oreille

Arrivée en master de microbiologie en septembre à Strasbourg, la jeune femme souhaite réitérer l'expérience. « *Tout le monde veut faire de la recherche mais personne ne sait vraiment ce que c'est.* » Étudiants de l'École supérieure de biotechnologie de Strasbourg (ESBS), doctorant, masters, licences... le bouche-à-oreille permet de réunir une équipe de 26 étudiants du domaine de la biologie encadrée par cinq professeurs, appelés PI pour « principal investigator ».



« *Il faut être très*

organisé et savoir travailler

en équipe .»

Comment ça marche ? Depuis fin décembre et le début du projet, les chercheurs en herbe se réunissent une fois par semaine. « *Sponsoring, vulgarisation dans les écoles... Nous nous sommes organisés en pôles* », détaille Lorine Debande qui précise que leur sujet d'étude n'est pas encore totalement défini. « *Nous allons plus vers de la microbiologie environnementale. Nous pouvons optimiser des projets antérieurs ou mettre en place des collaborations avec d'autres équipes. C'est d'ailleurs un critère de notation* », glisse la jeune femme.

Pas de place pour l'improvisation

De mai à août, les étudiants auront un stage pour leur permettre de réaliser les manipulations. « *Nous sommes en train de mettre en place un partenariat avec le Fab Lab de l'ESBS et certains PI nous prêteront leur paillasse.* » Avec un délai de neuf mois pour tout réaliser, il n'y a pas de place laissée à l'improvisation. « *Il faut être très organisé et savoir travailler en équipe. Nous avons des deadlines comme réaliser un site internet avant le 21 octobre 2019* », poursuit Lorine Debande qui ne s'attendait pas à ce que la recherche de fonds prenne autant de temps.

En octobre, selon les financements, des membres de l'équipe iront passer cinq jours à Boston où ils auront vingt minutes pour convaincre un jury de professionnels et répondre à leurs questions. L'occasion aussi d'échanger avec les autres équipes et les chercheurs étrangers. À la clé, des médailles et des grands prix par catégorie. « *L'année dernière avec l'Université de Bordeaux, nous n'avons rien eu. Notre erreur a été le manque de motivation et d'organisation, il faut être à fond investi et présenter une partie scientifique aboutie.* » Gageons que cette année, l'expérience fera la différence.

■ Marion Riegert

*Massachusetts Institute of Technology

Nouveau master cyberjustice : les enjeux numériques de la justice et du droit

Le master 2 Cyberjustice a accueilli sa première promotion d'étudiants à Strasbourg en septembre 2018. L'objectif de cette formation : une synergie innovante entre les connaissances juridiques et les acquis technologiques au service du juriste de demain. Entretien avec Bénédicte Girard, professeur de droit privé à l'Université de Strasbourg et directrice du master.

À qui s'adresse ce master ?

Ce master 2 est ouvert aux juristes qui souhaitent se former à l'usage des technologies numériques dans le domaine de la justice et du droit. Il s'inscrit dans la mise en place d'un pôle d'excellence d'enseignement et de recherche sur la cyberjustice à l'Université de Strasbourg. Née de la volonté de s'adapter aux transformations de la société, cette formation est le fruit d'une rencontre avec plusieurs partenaires, théoriciens et praticiens, français et étrangers. Il s'adresse aux étudiants en droit quelle que soit leur formation, privatiste ou publiciste. Ainsi, à la rentrée 2018, 18 étudiants, venus de France ou de l'étranger et issus de diverses spécialités ont intégré la première promotion de ce master 2.

En quoi consiste son enseignement ?

L'originalité de ce programme se reflète dans le profil des intervenants. Tandis que des universitaires spécialisés présentent les enjeux théoriques des évolutions les plus récentes (théorie du procès, grands principes de la justice, droits et libertés des justiciables, organisation du contentieux, modes alternatifs de règlement des litiges), des professionnels du droit renommés (magistrats, avocats, huissiers, experts, juristes...) interviennent sur l'évolution des métiers du droit liée aux enjeux du numérique. L'implication d'intervenants étrangers apporte une dimension internationale à la formation et permet une comparaison des normes et des pratiques en vigueur. Les étudiants bénéficient également d'enseignements techniques qui les sensibilisent notamment aux problèmes des cyberattaques et

aux altérations de données. Enfin, des entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle et la justice prédictive interviennent aussi dans la formation.

Quels sont ses débouchés ?

Il constitue une préparation aux concours et examens d'entrée aux différentes professions judiciaires et permet l'accès à de nombreux métiers du droit (magistrat, avocat, juriste d'entreprise). Nous encourageons également les étudiants à développer, au cours du master, un projet d'entrepreneuriat autour des nouvelles technologies.

■ Propos recueillis par Mathilde Hubert

« Les étudiants sont

aussi sensibilisés

aux problèmes

des cyberattaques

et aux altérations

de données .»



Le diplôme d'université Cyberjustice

En collaboration avec de nombreux partenaires spécialisés dans les enjeux numériques de la justice et du droit, ce nouveau diplôme d'université se propose de combler un véritable manque en ce domaine selon une approche pluridisciplinaire résolument ouverte. Il s'inscrit en parfaite complémentarité avec le pôle d'excellence d'enseignement et de recherche Cyberjustice construit par la Faculté de droit autour du master 2 et du pôle de recherche dédiés à ces questions.



Quand le tirage au sort régissait la cité

S'en remettre au hasard pour choisir ses gouvernants : dans l'Antiquité grecque, c'est ainsi qu'étaient pourvues de nombreuses charges politiques. Un système qui n'en finit pas de susciter l'intérêt, y compris aujourd'hui, à travers la reconstitution d'un klèrôtèrion. Cette étonnante machine à tirer au sort est visible à Strasbourg.

Un peuple dépossédé du pouvoir, confisqué par une élite savante ou fortunée, des élus tentés par la corruption et le cumul des mandats... L'écho des critiques du système représentatif (fondé sur l'élection) traverse les siècles.

On les retrouve déjà chez les philosophes grecs, à commencer par Platon. Présenté comme plus impartial, transparent et égalitaire, le tirage au sort est mis en place à l'introduction de la démocratie athénienne. La méthode permet de désigner les membres de certaines assemblées et tribunaux – les fonctions clés de stratèges et archontes, en charge notamment des décisions militaires, restant électives. Rappelons qu'aujourd'hui, notre démocratie ne s'en remet au hasard du tirage au sort que pour la fonction de juré d'assises, héritage de la Révolution de 1789.

Destination Le Louvre

Mais revenons 25 siècles en arrière, au sud de la Méditerranée. Un casse-tête se pose aux Grecs soucieux d'égalité : les citoyens athéniens sont répartis en tribus, parfois éloignées géographiquement, et nombreux sont ceux dont la priorité est de travailler leur terre pour gagner leur vie plutôt que se mêler de la vie politique de la cité. Le klèrôtèrion, dont l'usage est attesté dès le VI^e siècle avant J.-C., assure le tirage au sort des citoyens appelés quotidiennement à assumer une charge : l'enjeu est de taille, les citoyens retenus recevant une rétribution compensatoire. « *On pense qu'il y en avait plusieurs sur l'agora* », décrit Jean-Yves Marc, directeur de l'Institut d'archéologie

←→ Lancés depuis le haut de la machine, des dés permettent d'assurer une représentation égale des différents groupes de citoyens (colonnes). Les lignes désignées par un dé blanc étant retenues, celles associées à un dé noir ne l'étant pas.

classique. La machine combine savamment l'utilisation de plaquettes nominatives et le lancement de dés.

À partir de l'étude des sources et des vestiges, un duo historienne-architecte, Liliane Lopez et Nicolas Bresch*, ont fait construire une réplique qu'ils estiment la plus fidèle possible.

Le bloc de calcaire marbrier finement ciselé est présent jusqu'à la fin mai au musée Adolf-Michaelis, dans le cadre d'une exposition sur la démocratie athénienne, présentée notamment au Conseil de l'Europe. Il poursuivra ensuite son chemin vers l'Allemagne, avant de terminer dans une vitrine du musée du Louvre, rien de moins.

Idéalisation

La tentation est aujourd'hui grande d'idéaliser ce système... « *qui n'a pas empêché*

la triche », glisse Jean-Yves Marc. Jean-Philippe Heurtin, politiste au laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (Sage) complète en citant plusieurs tentatives d'application contemporaines

du tirage au sort : en Islande ou en Colombie-Britannique (Canada). « *Elles se sont soldées par des échecs. Ce système se heurte rapidement à une problématique d'échelle géographique, corrélée à un coût important.* » Rappelons que l'Athènes antique ne compte que 10 000 citoyens, femmes, esclaves et métèques étant exclus de la citoyenneté. Autre exemple récent d'introduction du tirage au sort dans la vie politique : des assemblées délibératives, à Paris, dans les années 2000. « *Un autre échec, en partie parce que celles-ci n'avaient qu'un pouvoir consultatif, donc limité.* »

■ E.C.



En savoir plus sur la fabrication du prototype de klèrôtèrion et son fonctionnement : lejournald.cnrs.fr

*Institut de recherche sur l'architecture antique-Iraa (Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean-Puilloux, Université Lyon 2, CNRS)



« Ce système n'a pas empêché la triche . »

La réintroduction du lynx, fragile alchimie

Comment le laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (Sage) intervient dans un projet de réintroduction du lynx ? La réponse de terrain avec Guillaume Christen, chercheur post-doctorant qui a réalisé une étude sur l'acceptation sociale du lynx dans les Vosges du Nord.

« La réintroduction d'un grand prédateur n'est pas simplement un projet biologique ou technique. La réussite de tels projets dépend pour une grande partie de facteurs culturels et sociaux », introduit Guillaume Christen, post-doctorant au sein du laboratoire Sage¹. En 2015, le projet Life lynx Pfälzerald² est lancé. Un projet de réintroduction du lynx (*Lynx lynx carpathicus*) dans la partie allemande de la réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerald. Côté français, où l'animal a de fortes chances de se déplacer, c'est le Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (Sycoparc) qui est impliqué. « En 2015, le parc a sollicité le laboratoire pour réaliser une étude sur les

« Le lynx se retrouve dans une **controverse** qui implique la gestion de la forêt, la présence d'un **prédateur** et le rôle du **chasseur**. »



Le lynx Arcos relâché en mars 2017 dans la forêt du Palatinat a été repéré, quelques semaines après, dans les Vosges du Nord grâce à sa balise.

représentations du lynx par les chasseurs. L'un des objectifs était d'apporter des clés de compréhension et donc de discussion au sein du parlement du lynx », explique Guillaume Christen. Le parlement du lynx ? Un processus participatif de concertation avec les acteurs locaux, pour réfléchir ensemble à la nature de la cohabitation qu'il est possible de mettre en place. Deux parlements ont été déployés simultanément côté allemand et côté français. Un troisième, transfrontalier est également actif.

D'une chasse de gestion à une chasse durable

Après avoir mené une série de quarante entretiens avec des chasseurs, c'est sur le terrain, en intégrant un groupe pendant une saison en tant que rabatteur, que le chercheur poursuit ses investigations en immersion. « J'ai découvert un environnement social que je ne connaissais pas, avec des rites et un rapport à la nature assez similaire à celui du monde agricole actuel. Une nature jardinée où le chasseur travaille à une fructification du patrimoine gibier, en prenant soin de la zone chassable avec une vision de préservation et de gestion. » Le lynx arrive aujourd'hui comme un élément extérieur. Si le chasseur a bien un rôle dans le maintien de l'équilibre entre la faune et la flore, celui-ci pourrait être remis en cause par la présence d'un prédateur. Un conditionnel devenu réel puisque le lynx a effectivement passé la frontière en 2019.

« Le lynx se retrouve dans une controverse qui implique la gestion de la forêt, la présence d'un prédateur et le rôle du chasseur. Est-ce que le chasseur est en passe de perdre son monopole ? En tous cas, une nouvelle place avec un rôle nouveau émerge. On est en train de passer d'une chasse de gestion à une chasse écologique ou durable avec une vision plus systémique des enjeux de la forêt qui implique de nouvelles pratiques », analyse Guillaume Christen. C'est avec l'ensemble de ces éléments que les parlements continuent à se tenir. Le laboratoire Sage y est toujours invité et est impliqué dans le Plan lynx massif des Vosges piloté par le Centre de recherche et d'observation des carnivores (Croc). « Nous continuons aujourd'hui à évaluer ce processus de concertation assez courant en Allemagne et innovant en France. Pour ma part je continue à m'intéresser à la manière dont la prise en compte de l'environnement change nos pratiques. »

■ Frédéric Zinck

1 Depuis février 2019, Guillaume Christen travaille sur une nouvelle recherche dans le cadre d'un programme Interreg intitulé Navebgo.

2 Projet porté par la Fondation nature et environnement de Rhénanie-Palatinat et soutenu par l'Union européenne, qui prévoit la réintroduction de vingt lynx jusqu'en 2020.

Crise de confiance envers les médias : « Il faut entamer ce grand débat ! »

Le mouvement des gilets jaunes en témoignage et le 32^e baromètre annuel de la confiance dans les médias publié par le journal *La Croix* en janvier* le confirme : la crédibilité des journalistes traditionnels est en chute libre. Nicole Gauthier, directrice du Centre universitaire d'enseignement du journalisme explique cette défiance et avance quelques solutions.



Nicole Gauthier, directrice du Centre universitaire d'enseignement du journalisme (Cuej).

La défiance vis-à-vis des médias est presque aussi vieille que l'histoire de la presse. La crise des gilets jaunes s'inscrit-elle dans cette longue histoire ou révèle-t-elle quelque chose de nouveau ?

Cette crise est révélatrice de quelque chose qui existait déjà, elle était prévisible. Des formes de violences envers les journalistes sur les réseaux sociaux existent depuis quelques années, tout comme les prises à partie sur

le terrain, notamment pour les reporters télé. Mais la nouveauté réside dans les formes décuplées de ces violences. Les rassemblements sur les ronds-points ont multiplié les lieux d'intervention des médias et donc de confrontation. L'augmentation du nombre de médias – chaînes d'information en continu, arrivée des pure players – ont aussi joué dans l'accélération de cette impopularité. La crise des gilets jaunes a rendu visible un désamour qui s'étendait depuis quelque temps à bas bruit.

Comment peut-on rétablir le lien de confiance entre les journalistes et les citoyens ?

Il n'y a pas de solution toute faite. C'est un gros travail que les médias et les journalistes doivent prendre à bras-le-corps. C'est un sujet qui concerne le cœur de la démocratie. Les explications qui consistent à dire qu'il y aurait les méchants journalistes (les éditorialistes hors sol) et les gentils (les reporters de terrain, à l'écoute du peuple) sont insuffisantes et largement erronées. Il faut

procéder à une remise à plat, écouter ce qui est dit aux journalistes, les racines de la violence, ou en tous cas de la défiance, en y associant le public. Les médias doivent entamer leur « grand débat » !

Faut-il mieux former les journalistes ?

La sensibilisation à ces questions doit être intégrée à la formation. Cela signifie au quotidien, former les étudiants au choix des mots, aux modes d'entretien, à la façon de se présenter, à la qualité de l'écoute, à l'interaction entre le journaliste et ses interlocuteurs. Mais il s'agit aussi d'une formation tout au long de la vie.

Quels effets cette défiance a-t-elle sur le métier de journaliste ?

Cette défiance s'inscrit dans un contexte difficile. Pour les journalistes, c'est la précarisation du métier, qui finit par tirer les exigences vers le bas. Pour les médias, les conditions de la survie économique, comme en témoigne la recomposition du paysage médiatique. Tout cela produit des effets : le repli sur soi, les tentations de ne pas se mettre en situation de prise de risque, donc d'être moins curieux. Mais il ne faut pas sous-estimer, non plus, les effets positifs, les expériences nouvelles, l'impulsion de démarches collectives pour la production d'informations, des initiatives d'échanges avec le public, même si on manque d'indicateurs pour en mesurer les effets.

■ Propos recueillis par Floriane Beigbeder

*32^e baromètre de la confiance des Français dans les médias réalisé par Kantar pour *La Croix*, janvier 2019.



« La crise des gilets jaunes a rendu visible un désamour qui s'étendait depuis quelque temps à bas bruit. »



Focus

Unistra : un ADN

européen



L'histoire de l'Université de Strasbourg est intimement liée à celle de l'Europe. Reconnue pour son expertise sur les questions européennes, elle travaille également à donner aux étudiants un espace privilégié de mobilité. Au travers de nombreux projets de recherche comme de formation, c'est l'Europe de la culture, des frontières, des langues, celle du futur que questionne l'Université de Strasbourg. Focus sur un caractère résolument européen qui continue à se forger.

Européenne avant l'Europe

Une université dans une capitale européenne. Qu'est-ce que cela change tant du point de vue de la formation que de la recherche ? Cela implique-t-il des responsabilités particulières ? Réponses avec Sylvain Schirmann, ancien directeur de l'Institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg, professeur d'histoire des relations internationales et responsable du nouveau centre d'excellence Jean Monnet.

Strasbourg est le siège du Conseil de l'Europe et du Parlement européen : comment cela se vit-il du côté de l'université ?

L'Université de Strasbourg a été fondée dans le contexte de la Renaissance et du débat sur la remise en cause de l'autorité de l'Église catholique par la Réforme. Cette université est créée dans ce grand mouvement européen d'émergence de l'individu. Au XVIII^e siècle, l'École de droit et de diplomatie créée à Strasbourg par Schoepflin forme des responsables européens de premier plan, dont le chancelier autrichien Metternich, l'homme du Congrès de Vienne. Strasbourg est en première ligne de cette grande réforme pédagogique insufflée par les Lumières et qui traverse l'Europe. Un siècle plus tard, Strasbourg devient l'une des universités allemandes où sont appliquées les visions de Humboldt en matière d'organisation universitaire. Et, au retour à la France en 1918, elle est à nouveau pionnière dans le domaine des sciences humaines et sociales puisque c'est ici qu'est créée l'École des Annales de Marc-Bloch et Lucien-Febvre. Bien avant que les institutions actuelles ne s'installent à Strasbourg, l'université est au cœur de tous les grands courants de l'histoire intellectuelle et universitaire européenne.

← Lors de la rencontre des jeunes européens (European Youth Event - 2018) organisée par le Parlement européen.

La présence des institutions européennes donne-t-elle à l'Université de Strasbourg un caractère européen que les autres universités n'auraient pas ?

Peut-être convient-il de rappeler, là encore, que le 10 août 1949, le Conseil de l'Europe tient sa première séance dans l'aula du Palais universitaire. Ce n'est pas rien... Par la suite, l'assemblée parlementaire de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et le Parlement européen s'installent à Strasbourg. Et bien sûr, l'université accompagne cette installation des institutions européennes : le Collège des études européennes est créé à Strasbourg au début des années 1950 ; il devient par la suite l'Institut des hautes études européennes intégré dans l'IEP en 2012 et dont le centre d'excellence Jean Monnet est un lointain successeur. On peut aussi citer la thèse de droit du professeur Robert Kovar sur le pouvoir réglementaire de la CECA : cette première thèse de droit communautaire signe le début de l'école juridique de droit communautaire de Strasbourg. En 1980, le professeur Raymond Poidevin organise, à Strasbourg, le premier colloque consacré à l'histoire de la construction européenne. Plus récemment, le commentaire du Traité de Maastricht par une équipe de juristes autour du professeur Vlad Constantinesco a fait autorité. Finalement, la présence des institutions européennes a fait de Strasbourg une université d'expertise sur les questions européennes dans les disciplines juridiques, historiques et de sciences politiques. Cette dernière discipline se développe depuis les années 1990. En fait, deux mouvements se rencontrent : le besoin d'expertise de la part des institutions et la capacité pour l'université d'attirer des experts des institutions pour des conférences, des colloques et des cours.

« La présence des institutions européennes a fait de Strasbourg une université d'expertise sur les questions européennes . »



↑ **Sylvain Schirmann**, responsable du centre d'excellence Jean Monnet.

L'Université de Strasbourg a-t-elle contribué à des avancées européennes tant par la formation que par la recherche ?

L'université a été un vrai terrain d'expérimentation en matière de coopération universitaire transfrontalière.

Eucor montre ce qu'on peut faire en termes de dépassement de la frontière. L'Unistra a également joué un des tous premiers rôles pour l'accueil des étudiants étrangers. Nous avons très tôt rendues obligatoires des années universitaires à l'étranger dans certains de nos cursus. Ce n'est pas rien, tant la coopération est un des fondements de l'Europe. Pour répondre plus précisément à votre question, je voudrais également parler des écoles politiques du Conseil de l'Europe auxquelles des enseignants de l'IEP de Strasbourg ont participé après la chute du Mur de Berlin. Ils partaient former des responsables des pays de l'Est de l'Europe, par exemple dans le Caucase, aux rouages de la démocratie. Cela perdure d'ailleurs aujourd'hui à travers le Forum de la démocratie.

Compte tenu de la crise que connaît aujourd'hui l'Europe, l'Université de Strasbourg aurait-elle raté un épisode ?

Je ne sais pas si nous avons raté un épisode, mais cette crise nous amène à ouvrir des chantiers que nous avons peut-être négligés. En fait, nous nous sommes surtout intéressés à la construction européenne sous l'angle d'un processus linéaire, fonctionnaliste et sous l'aspect de l'europanisation. Or, les crises actuelles nous montrent que c'est beaucoup plus complexe. Nous devons investir de nouveaux terrains de recherche. En 2009, au moment de la crise financière, nous avons par exemple ouvert des chantiers sur l'anti, l'alter, l'eurosepticisme. Il y a quelques années, nous avons lancé les débats sur l'Europe en question. Encore faut-il lire les travaux des chercheurs : c'est un vrai défi !

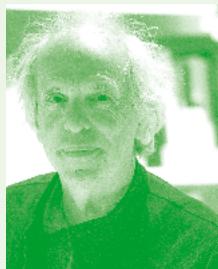
■ Propos recueillis par Jean de Miscault



Le 10 août 1949, l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe se réunit pour la première fois à Strasbourg dans l'aula du Palais universitaire sous la présidence provisoire d'Édouard Herriot. Dès le lendemain, le délégué socialiste belge Paul-Henri Spaak, précédemment ministre des Affaires étrangères, est élu à la présidence de l'assemblée.

« L'étudiant est un acteur de la construction de l'Europe »

L'appel à projets « Universités européennes », lancé dans le cadre du programme Erasmus+ de la Commission européenne a eu un écho très favorable. Pas de moins de 54 dossiers ont été déposés. L'Université de Strasbourg s'est alliée à sept établissements européens pour déposer le projet EPICUR. Éclairage sur les enjeux de ces universités européennes avec Alain Beretz, chargé par le Premier ministre d'une mission sur les universités européennes.



Alain Beretz, chargé par le Premier ministre d'une mission sur les universités européennes.

L'appel à projets « Universités européennes » a été lancé par la Commission européenne, en écho au discours de la Sorbonne prononcé par le Président de la République en septembre 2017. En l'espace de quelques mois et malgré la complexité des dossiers à monter, 54 projets ont été soumis. Comme le souligne Alain Beretz, « toutes les universités voudraient en être », mais seuls douze seront sélectionnés. Il poursuit en expliquant : « L'Europe, dans ses fondamentaux, parle aux universitaires. Et ce depuis longtemps : Érasme, le voyageur, n'est-il pas un bon exemple d'universitaire européen de la Renaissance ? ».

Faire ses études dans les universités européennes est une expérience passionnante, qui permettra d'obtenir des diplômes en étudiant dans plusieurs pays de l'Union européenne, de se sentir chez soi dans plusieurs universités, de tester de nouvelles modalités d'enseignement et des pédagogies innovantes inspirées de la recherche, de s'exprimer en plusieurs langues, d'être dans une démarche interdisciplinaire...

Mieux que la PAC

En jetant des ponts sur les frontières, les universités européennes se montrent aussi des promotrices convaincues et convaincantes des valeurs européennes : « L'étudiant est un acteur fondamental de la construction de l'Europe, la jeunesse le fait beaucoup mieux que la politique agricole commune (PAC) ! » estime Alain Beretz, pour

qui les partenariats créés entre toutes ces universités ont valeur de « symboles de confiance et d'enthousiasme par rapport à l'Europe ». De ces liens doivent surgir de nouvelles générations de citoyens, à formation et à ouverture internationales, dotés d'une « vraie conscience européenne ».

« Les deux premières années seront consacrées à l'expérimentation, l'objectif étant de créer les bonnes conditions pour rédiger au mieux le prochain appel de 2021 et déboucher sur un label si le cahier des charges a été bien rempli. Et d'ici à 2022, plus de vingt réseaux d'universités européennes auront vu le jour ».

■ M.N.

De ces liens doivent surgir de nouvelles générations de citoyens, dotés d'une « vraie conscience européenne ».

Epicur (European Partnership for an Innovative Campus Unifying Regions)

Le projet Epicur déposé sous la conduite de Christelle Roy, vice-présidente Stratégies et développements de l'Université de Strasbourg s'appuie sur les trois fonctions stratégiques de l'université : formation, recherche, innovation. Huit universités de six pays composent cette alliance : Université d'Amsterdam (Pays Bas), Université de Haute-Alsace et Université de Strasbourg (France), Université Adam-Mickiewicz de Poznan (Pologne), Université de ressources naturelles et des sciences de la vie de Vienne (Autriche), Institut technologique de Karlsruhe et Université de Freiburg (Allemagne), Université Aristote de Thessalonique (Grèce).

→ Moment d'échanges privilégiés pour les étudiants sortants 2019/2020 avant leur départ. Un événement proposé par la direction des relations internationales en mars dernier.

Plus européenne que jamais



Morna Holmes étudie la comptabilité et le français à Glasgow. Cette année, depuis la rentrée de septembre, elle est inscrite à l'Ecole de management de Strasbourg. « Depuis que je suis ici, je me suis fait beaucoup d'amis qui sont comme moi étudiants Erasmus. J'ai des amis qui viennent de Norvège, des Pays-

Bas, d'Italie... J'ai déjà rendu visite à une amie en Belgique qui était à l'EM au premier semestre. Je me sens plus européenne que jamais. Et à Strasbourg, je ressens un fort sentiment d'appartenir à une communauté. Je fais partie d'un groupe de course à pied, je fréquente une église, je suis membre de l'association Erasmus Student Network... Et je viens d'Écosse, où on a voté en majorité pour rester dans l'Union européenne ! »

Citoyen du monde



Simon Uricher est parti six mois à Cork en Irlande en 2015, alors qu'il était en deuxième année de DUT informatique à l'IUT Robert-Schuman d'Illkirch-Graffenstaden. « Au cours de cette expérience, je me suis senti citoyen international plus qu'europpéen. En plus des étudiants Erasmus, j'ai rencontré des gens du monde entier :

des Indiens, des Chinois, des Japonais... Finalement, on apprend à ne plus regarder les nationalités, mais à s'y intéresser seulement pour découvrir les nouveautés qu'elles apportent. On apprend à connaître de nouvelles religions, de nouvelles spécialités culinaires... C'est une expérience très enrichissante dont je garde un excellent souvenir. »

Une volonté commune de travailler ensemble

Camille Dieudonné, personnel administratif de la direction des relations internationales

« Je suis partie en juin 2018 pour une staff week à Thessalonique en Grèce. En travaillant dans le domaine européen, je n'envisageais pas de ne pas partir. Participer à ce type de séjour permet de rencontrer des personnes qui possèdent une culture et une vision différente, c'est toujours enrichissant. Se retrouver dans un groupe avec une dizaine de nationalités différentes et discuter sur les mêmes sujets, cela fait prendre conscience de l'existence d'un peuple européen. On perçoit une volonté de travailler ensemble au-delà de l'aspect nationaliste. Et cela donne envie de repartir pour échanger à nouveau et rencontrer de nouvelles personnes. »



Sortir des *fake news* sur l'Europe

L'Europe est incontestablement le royaume des *fake news*. On ne compte plus les sujets de désinformations : déficit démocratique, passoire à migrants, fille cachée de la CIA ou du nazisme (si, si!)... L'université, en tant que productrice, détentrice et médiatrice de savoirs, a un rôle à jouer pour tenter de dégonfler ces innombrables baudruches. À Strasbourg, plusieurs universitaires relèvent le défi.

Déjà en 2015, Mathieu Schneider, vice-président Culture, sciences en société en partenariat avec la Ville de Strasbourg, avait lancé Les Grands débats

Les débats ont lieu loin des amphes et des salles de cours universitaires, histoire de toucher d'autres publics.

de l'université de Strasbourg. En cette année d'élections européennes, la thématique s'est imposée d'elle-même : « L'Europe en questions ». « Non seulement, nous voulons porter le débat, insiste le vice-président Culture, sciences en société. Mais nous voulons aussi montrer ce que l'Europe apporte concrètement au citoyen. »

Cet hiver et ce printemps, entre 50 et 100 personnes se sont pressées à chacun de ces débats aux thèmes bien choisis : le Brexit, les lobbys, les valeurs européennes, la démocratie...

De leur côté, ce printemps, Fleur Laronze, enseignante à l'Institut d'études politiques de Strasbourg (IEP) et Philippe

Fleur Laronze, enseignante à l'IEP de Strasbourg, et **Philippe Gillig**, enseignant à la Faculté des sciences sociales.



Gillig, enseignant à la Faculté des sciences sociales ont eux aussi choisi l'Europe comme thème central de leurs conférences initiées dans le cadre du programme L'Université en campagne contre les idées reçues.

Attention fragile !

« L'Europe est un corps fragile. Nous devons tous faire des efforts pour fabriquer de l'unité, pour dégager des compromis, pour éviter la vétocratie ! » Dans une des salles de la Maison de l'Europe, entre Conseil de l'Europe et Cour européenne des droits de l'Homme, Jean-Louis Bourlanges intervient dans le cadre des Grands débats de l'Université de Strasbourg. Sujet du jour : « L'Union européenne, quel modèle démocratique ? » Une soixantaine de personnes, dont une quinzaine d'étudiants, sont venues écouter le député français, ancien député européen, connu pour être un des hommes politiques les plus au fait des questions européennes.

Jean-Louis Bourlanges ne le conteste pas : « L'Europe est un corps politique bizarre constitué de 27 – ou 28 ? – États souverains. » Pour autant, insiste-t-il, de réels progrès démocratiques ont été accomplis depuis le traité de Maastricht : « Le Parlement a obtenu deux pouvoirs considérables : il vote le budget et il participe à l'élection de la commission et de son président. » À l'issue de l'intervention, deux étudiants de l'IEP, Juliette et Martin, lancent le débat : « La vague populiste semble contagieuse, les démocraties illibérales menacent-elles l'Europe ? » Réponse du député : « L'Europe, ça a toujours été un combat. Aujourd'hui le vrai défi de l'Europe, ce sont ses compétences. Elle n'en a pas assez. L'Europe doit cesser d'être la mouche du coche. Nous devons transformer la chrysalide en papillon. »

« Orienter les publics désorientés »

Fleur Laronze et Philippe Gillig ont lancé L'Université en campagne contre les idées reçues en 2017. Une fois tous les mois et demi, ils organisent une conférence débat sur un thème d'actualité, générateur d'idées reçues. En déjà presque deux ans, les sujets n'ont pas manqué : les ordonnances travail, l'immigration, l'égalité femme-homme, les aides sociales...

À chaque fois, et c'est sans doute un des intérêts principaux de la démarche, les débats ont lieu loin des amphes et des salles de cours universitaires : aux centres socioculturels de HautePierre ou de Koenigshoffen, au centre d'action sociale et familiale



Mathieu Schneider, vice-président lors de l'introduction du débat *Brexit or not Brexit : quelle est la question ?* au Lieu d'Europe en février dernier.

de Bischwiller, à l'espace culturel de Vendenheim, au lycée Robert-Schuman d'Haguenau... Histoire de toucher d'autres publics : les lycéens, les habitants des

quartiers, les ruraux. « *Nous voulons rendre l'université plus accessible*, explique Fleur Laronze. *Nous voulons faciliter l'accès à la connaissance scientifique.* »

En ce début de 2019, année électorale oblige, deux sujets européens ont été retenus : « L'Europe, outil néolibéral ou protecteur ? » et « L'Europe, frontière ou passoire ? » Sur ce dernier thème, les idées reçues suivantes ont par exemple été décortiquées : les immigrés sont des étrangers ; les immigrés viennent en Europe pour profiter des prestations sociales ; l'Europe fait face à une vague d'immigration sans précédent...

« *Nous voulons orienter des publics désorientés*, insiste Philippe Gillig. *Nous mettons à leur disposition des sources fiables d'information, tels que les très nombreux travaux universitaires sur tous ces sujets.* »

■ J.d.M.

Toute l'histoire de la construction européenne dans un fonds documentaire

Le pôle documentaire de la Bibliothèque nationale universitaire (BNU) sur les questions européennes est créé en 1992 au moment où Strasbourg est confirmé comme siège officiel du Parlement européen. Il compte aujourd'hui plus de 50 000 documents. « *C'est à partir des fonds préexistants de la BNU qu'il a vu le jour. Il s'est ensuite étoffé au fil des années par notre politique d'acquisition et par des dons. Le Conseil de l'Europe y a par exemple déposé sa bibliothèque en 2007. Plus récemment, c'est l'ensemble de la littérature grise du Conseil de l'Europe qui y est versé* », explique Jérôme Schweitzer, directeur du département des collections de la BNU. En 2017, le pôle est labellisé collection d'excellence pour la recherche au niveau national.

« *Les thématiques abordées sont larges mais elles se concentrent sur les sciences sociales, juridiques et politiques. On y retrouve des ouvrages, des fonds de cartes, des documents administratifs, ou encore une exceptionnelle collection d'affiches des différentes campagnes des élections européennes* », commente Claire Uhrich, bibliothécaire au sein de ce pôle.

Au final, c'est toute l'histoire de la construction européenne qui se retrouve dans ce fonds destiné à un public universitaire comme à un public plus large. « *Nous sommes également souvent sollicités par des équipes de recherche sur des problématiques spécifiques* », ajoute Claire Uhrich. Des événements culturels sont également régulièrement organisés comme l'exposition *Élire l'Europe* qui s'est tenue à la



Affiche de 1957 conservée à la BNU, présentée pendant l'exposition *Élire l'Europe*. Elle incitait les citoyens à participer à des élections organisées par des mouvements pro-européens. Les premières élections européennes auront finalement lieu en 1979.

BNU de février à mars dernier, et qui a notamment permis d'exposer de nombreuses affiches européennes.

■ Frédéric Zinck

After-Brexit

Comment vont se positionner les universités britanniques lorsque le Royaume-Uni aura quitté l'Union européenne ?

Helen McMillan, directrice régionale pour l'Europe de l'Université d'Édimbourg est catégorique : « Nous sommes et serons toujours étroitement liés à l'Europe. »

En témoignent un effectif important d'étudiants et d'enseignants européens, la diversité des échanges, un réseau de partenaires bilatéraux, des collaborations européennes de recherche.

« Mais la partie UK, en faisant face à des obstacles inédits, devra faire plus d'efforts pour conserver ses engagements. »

30 % des résultats des recherches menées à l'Université d'Édimbourg sont coproduits avec des collaborateurs européens.

« Nous continuons à faire pression pour être pleinement associés à Horizon Europe, en étant membres du Russell Group et de la Ligue des universités de recherche européennes (LERU) et pour participer aux programmes de recherche financés par l'Union européenne... Et nous avons rejoint l'Alliance européenne des universités, l'Una. » Simultanément, les laboratoires de recherche sont invités à envoyer des dossiers de financements « à toutes les sources possibles ».

Des défis qui font grandir

« L'Université d'Édimbourg est la première bénéficiaire des financements Erasmus au Royaume-Uni. Il subsiste un doute quant à notre éligibilité pour le reste du programme et notre association au nouveau programme Erasmus+, mais nous restons dans le circuit car nous voulons poursuivre la mobilité des étudiants et des enseignants et obtenir le financement nécessaire. »

La perspective du Brexit a poussé l'université à considérer ses partenaires européens de manière stratégique. « Nous avons rendu visite à bon nombre d'entre eux au cours de cette dernière année afin d'envisager la suite, dans l'ambition partagée de projets collaboratifs de pointe. Le Brexit nous fait réfléchir de manière créative par rapport au modèle de partenariat institutionnel et traditionnel, par le développement de programmes conjoints, des modèles innovants de mobilité... Il ne fait aucun doute que le Brexit lance des défis, mais ils ne sont pas insurmontables et l'université va grandir en les affrontant. »

Tableur sur l'attractivité

Quant à Stephen Davison, responsable des partenariats publics internationaux de l'Université de Cambridge, il insiste sur la nécessité de sa prestigieuse institution de continuer à être attractive : « Nous ne pouvons pas nous permettre d'être isolationnistes. Tant que notre université attirera les talents, les financements suivront. »

L'Université de Cambridge entend bien développer encore ses programmes d'échange et de recherche avec des universités européennes, notamment avec l'Université Ludwig-Maximilian de Munich. Mais elle s'implique aussi dans des partenariats extra-européens, comme le campus Create (Campus for Research Excellence and Technological Enterprise) à Singapour, qui rassemble des centres de recherche issus d'universités de premier plan du monde entier. « Il nous faudra négocier pour le mieux et faire preuve d'ouverture. Du côté des mobilités étudiantes, nous n'avons pas observé de changements significatifs dans les inscriptions d'étudiants venant d'autres pays... mais le futur est encore incertain. »

■ M.N.

Moment d'échanges pour les étudiants sortants 2019/2020 avant leur départ.



Brexit, quel impact sur l'enseignement supérieur et la recherche ?

Frédérique Berrod, professeur spécialisé en droit de l'Union européenne à l'Institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg et au Collège d'Europe de Bruges, membre du centre d'excellence franco-allemand Jean Monnet, fait le point sur les enjeux du Brexit pour le monde universitaire.



Frédérique Berrod, professeur à l'Institut d'études politiques de Strasbourg.

Les échanges Erasmus seront-ils encore possibles avec les Britanniques après le Brexit ?

Jusqu'à la sortie officielle du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), les projets financés par le programme Erasmus continueront d'inclure le Royaume-Uni. Une fois le Brexit acté, reste à savoir comment les rapports entre les deux pays seront établis. En cas de ratification par les Britanniques de l'accord de sortie (le fameux deal), il y aura maintien d'Erasmus jusqu'à la définition de la future relation du Royaume-Uni avec l'UE. En cas de no deal par contre, rien n'est garanti : Erasmus ne peut plus fonctionner, les parcours intégrés dans le cadre d'échanges universitaires devront être renégociés par accord bilatéral entre les universités et la question des frais d'inscription aux universités anglaises se verra également posée. En effet, les étudiants de l'UE seront des étudiants étrangers au Royaume-Uni, ce qui devrait conduire à une augmentation substantielle des droits d'inscription.

Quelles conséquences sur le financement de la recherche ?

Quelles qu'en soient les conditions, la Grande-Bretagne sera considérée après ce Brexit comme un pays tiers dans les collaborations de recherche européennes et il faudra repenser les partenariats de financement puisque le Royaume-Uni n'aura plus accès à ceux de l'UE. Or, il est difficile de se passer des fonds européens aujourd'hui. Les Britanniques devront soit arrêter certains projets de recherche soit les financer autrement. Certaines universités britanniques se délocalisent dans l'UE en créant des filiales pour rester dans les programmes européens. Ainsi, UCL Research Limited, une branche de l'université la plus célèbre de

Londres a récemment déménagé son siège en Irlande.

Face à tant d'incertitudes, comment se préparer aux différentes éventualités ?

Cette situation ne peut perdurer mais ce sont les Britanniques qui doivent se décider. Il faudrait que les universités européennes utilisent ce temps-là pour réfléchir à leurs priorités après le Brexit et revoir leurs politiques tant en formation qu'en recherche. Quels sont les intérêts des partenariats bilatéraux avec les Britanniques ? Si des partenariats en formation ne reposent que sur l'apprentissage de la langue anglaise par exemple, alors il faut explorer les alternatives qui existent dans d'autres États de l'UE. Et il faut préparer nos étudiants à partir sous des conditions susceptibles d'évoluer dans le temps. Dans tous les cas, cela reste des problématiques du droit auxquelles il existe toujours des solutions !

■ Propos recueillis par Mathilde Hubert

« Il faut préparer nos étudiants à partir sous des conditions susceptibles d'évoluer dans le temps. »

Le contexte

Les négociateurs de l'UE et du Royaume-Uni se sont entendus le 25 novembre 2018 sur un projet d'accord de retrait. Cet accord doit être ratifié par les parlements britannique et européen. Avec le résultat négatif des votes du 15 janvier, du 12 mars et du 11 avril 2019 à la Chambre des Communes, le Brexit est désormais fixé au 31 octobre au plus tard.

« Eucor est notre laboratoire d'expériences »

Eucor – Le Campus européen est depuis plusieurs décennies un pilier de la coopération transfrontalière en associant les universités de Bâle, Fribourg, Mulhouse, Strasbourg et le Karlsruher institut für technologie (KIT). La recherche en est le fondement, comme l'explique son vice-président, Joern Pütz¹.



Joern Pütz, vice-président Eucor – Le Campus européen.

Est-ce qu'Eucor a préfiguré les universités européennes ?

Bien sûr. Eucor existe depuis 30 ans, il partait alors d'une initiative « bottom up » émanant d'enseignants-chercheurs des universités rhénanes. En 2015, avec le soutien politique des cinq universités, des cinq régions et des gouvernements, nous sommes allés plus loin en créant une entité juridique, le premier Groupement européen de coopération territoriale

(GECT) piloté par des universités. Ce n'est pas une fusion, mais il y a une gouvernance commune, des moyens et des projets communs. L'objectif est de soutenir toutes les initiatives de coopération, de favoriser la mobilité des étudiants, enseignants-chercheurs et personnels, de créer des cursus doublement ou triplement diplômant.

Pourquoi Eucor n'a pas candidaté à l'appel à projet européen ?

Eucor avait l'appui politique des régions pour devenir l'université européenne par excellence.

9,1 millions d'euros pour la recherche transfrontalière en sciences quantiques

Le projet Qustec (Quantum Sciences and Technologies at the European Campus) vise la création d'un programme doctoral trinational en sciences quantiques, avec le recrutement de 39 doctorants. C'est un des quatre domaines de coopération et de recherche prioritaires d'Eucor, avec la médecine de précision et personnalisée, le développement durable et les identités européennes. 4,2 millions sont financés par l'UE.

Malheureusement l'Université de Bâle ne faisant pas partie de la zone Erasmus², Eucor n'était pas éligible en tant que tel. Mais les quatre autres universités d'Eucor forment la base du projet Epicur. La valeur ajoutée d'Eucor est surtout la proximité. Il est assez simple d'organiser une réunion entre universités voisines. Et puis il existe une confiance totale entre les cinq partenaires. Cette confiance a conduit à la réussite du projet Qustec.

Ce projet est lauréat de l'appel CoFund de l'Union européenne dans le programme H2020, que signifie-t-il ?

Depuis deux ans, les chercheurs en sciences quantiques des universités de Bâle, Fribourg, Strasbourg et du KIT, qui sont mondialement reconnus, se sont mobilisés à travers Eucor pour répondre à cet appel à projets, avec le département Recherche d'IBM. Qustec a été classé deuxième sur 114 projets soumis. C'est la première fois qu'un GECT est lauréat d'un appel à projet de l'UE, au même titre qu'une université.

J'aimerais que d'autres chercheurs soient inspirés par cette réussite, qu'ils aient envie de construire d'autres projets CoFund avec Eucor pour mener une recherche et une formation d'excellence. Eucor est notre laboratoire d'expériences, pour développer la coopération franco-allemande, européenne, internationale. Nous allons nous appuyer sur les expériences et les résultats obtenus. Ils pourront inspirer la construction du réseau européen Epicur.

■ Propos recueillis par Stéphanie Robert

1 Joern Pütz est aussi vice-président délégué aux relations franco-allemandes de l'Université de Strasbourg.

2 Les pays membres de l'Union européenne et l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, la Macédoine, la Serbie.

« La valeur ajoutée d'Eucor est surtout la proximité... »



Faire l'expérience de la mobilité pour mieux la comprendre



Andrea Young, enseignante et directrice adjointe chargée des relations internationales de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (Espe) et **Isabelle Four Schacke**, chargée du secrétariat de ce service, sont parties en binôme en staff week à Budapest en mars dernier. De par sa fonction, Andrea Young part tous les ans dans divers pays européens, mais pour Isabelle Four Schacke c'était une première. « *Avant de partir j'étais un peu inquiète. J'avais l'angoisse de prendre l'avion, de parler anglais... Mais au final, c'était très intéressant de voir comment se passe une mobilité et de s'immerger dans un environnement anglophone. Cela m'a motivé à apprendre la langue* », admet-elle. « *Comprendre une mobilité sans la vivre c'est difficile à imaginer* », ajoute Andrea Young.



Elle qui possède la double nationalité franco-britannique, se sent européenne « *depuis longtemps* » !

Lever les freins à la mobilité



Irini Tsamadou-Jacoberger, vice-présidente Relations internationales :
 « *Notre politique d'établissement s'est fixé comme objectif l'augmentation des mobilités pour tous les publics de 30% d'ici 2021. Dans ce but, les mesures prises et les actions engagées devront lever les trois freins souvent évoqués envers la mobilité à savoir les freins financier, linguistique et psychologique. Nous avons engagé une réflexion particulière portant sur la valorisation de l'expérience de la mobilité et sur le renforcement de son impact sur les domaines personnel, académique et professionnel. Bien que le dispositif Erasmus+ soit notre levier majeur pour la promotion de la mobilité en Europe, nous candidatons aussi à d'autres programmes et nous participons activement à des réseaux européens comme l'Université franco-allemande, le réseau Academic Consortium 21, le réseau Utrecht et le réseau Eurolife. Nous soutenons différents types de séjours internationaux : mobilités d'études de plus ou moins longue durée, des stages et de courts séjours linguistiques et culturels. Depuis février 2019, nous proposons un modèle de programmes courts en anglais mis en place pour garantir une forme de réciprocité adaptée à nos partenaires anglo-saxons. Enfin, l'élargissement des mobilités Erasmus+ à L2 en 2017-2018 et 2018-2019 pour les stages, en 2018-19 pour les études et en mars 2019 pour les doctorants devra aussi contribuer à l'augmentation des mobilités en Europe et dans le monde.* »

Les mobilités européennes en 2017-2018

👤 👤 → **1 351** étudiants

inscrits à l'Université de Strasbourg **proviennent d'établissements partenaires européens**. Ils représentent **12,7 %** des étudiants internationaux (10 556) inscrits à l'université.

Top 3 des **pays des étudiants européens entrants** :

PPP → **Allemagne, Italie et Espagne**

← 👤 **1 569** étudiants

de l'Université de Strasbourg ont réalisé une **mobilité européenne**, dont **816** en échange **Erasmus+** (52 %)

Top 3 des **pays destinataires** :

← PPP **Royaume-Uni, Allemagne et Espagne**

🎓 🎓 **39** double diplômes

(sur 50) ont été obtenus avec les pays de l'UE

📄 **116** co-tutelles

de thèses (sur 206) ont été réalisées en Europe

163 étudiants

de l'Université de Strasbourg sont partis via le programme **Erasmus+ stage** en 2018 (contre 92 en 2011)

→ 👤 **50** enseignants-chercheurs

et **10** personnels administratifs sont partis en **mobilité européenne**



Le Jardin botanique fête ses 400 ans

Pépite de l'université, géré par la Faculté des sciences de la vie, le Jardin botanique de Strasbourg est un musée végétal de 6 000 espèces de plantes, dont le « matériel » sert de support à l'enseignement et à la recherche en biologie végétale. Et ce, depuis 400 ans.

Au Jardin botanique, un dimanche ensoleillé de mai, vous trouverez des enfants qui cherchent des grenouilles, penchés sur les bassins de plantes aquatiques, des promeneurs qui font la sieste, allongés sur les pontons de l'étang, des grand-mères qui papotent sur les bancs, des lecteurs plongés dans des romans policiers, des visiteurs par dizaines le long des allées, des photographes qui se passionnent pour les fleurs, des amateurs de botanique, tout simplement, qui observent et commentent le patrimoine végétal exceptionnel sous leurs yeux.

« On prélève dans la collection ou bien on cultive en fonction des besoins des enseignants. Même chose pour la recherche. »

« Et pourtant, en dépit des apparences, le Jardin botanique n'est pas un jardin public, explique Shirin Khalili, chargée de médiation scientifique à la Faculté des sciences de la vie. C'est un conservatoire de la richesse végétale de la planète, un outil de recherche et d'enseignement pour la biologie. Il faut le voir comme un musée, dont les collections sont végétales. » Et ce musée fête cette année ses 400 ans d'existence.

L'histoire commence en 1619. L'académie de Strasbourg, qui existe depuis 1566 et qui deviendra une université en 1621, cherche un lieu en ville pour y installer un jardin botanique, dans lequel faire pousser, notamment, des plantes médicinales. Le couvent de Saint-Nicolas aux Ondes accepte de rétrocéder une partie du cimetière de la Krutenau à cet usage. Le Jardin botanique de Strasbourg est né, c'est le deuxième en France, après celui de Montpellier (1598). Au fil du temps, on y construira des serres. Un premier inventaire du jardin est fait en 1670 : il comprend déjà 1 600 espèces végétales.

De la Krutenau à la Neustadt

Ce premier jardin botanique installé à la Krutenau traversera le temps avec des périodes plus ou moins fastes jusqu'au siège de Strasbourg pendant la guerre franco-prussienne de 1870. Les habitants n'ayant plus accès aux cimetières de la ville, situés hors des murs, le terrain retrouve sa vocation initiale.

À la fin du conflit en 1870, l'Alsace est annexée à l'Allemagne. L'empereur Guillaume I^{er} entreprend la construction de l'Université impériale de Strasbourg, qu'il voit comme la vitrine scientifique de l'Empire allemand. Le nouveau jardin botanique est créé. Sa direction est confiée au botaniste Anton De Bary. Les grandes serres sont inaugurées en 1884. Elles seront détruites par la grêle en 1956, à



Ce cadran solaire à faces multiples est d'abord installé en 1694 dans l'enceinte de l'ancien jardin botanique qui se situait dans le quartier de la Krutenau. Il est retrouvé en 1993 dans les entrepôts du barrage Vauban, parmi les statues de l'œuvre Notre-Dame et est réinstallé dans l'actuel jardin en 1995.



l'exception de la serre dodécagonale (serre De Bary) qui est aujourd'hui classée monument historique et en cours de réhabilitation. L'Institut de botanique et les serres actuelles ont été construits de 1964 à 1967, donnant au jardin son allure actuelle.

Du matériel végétal pour l'enseignement et la recherche

Outre des fonctions muséales « ordinaires » en direction du grand public (montrer, sensibiliser, expliquer), le jardin a deux grandes missions universitaires : enseigner la biologie végétale aux étudiants et collaborer à la recherche. « *Le matériel végétal du jardin sert de support à l'enseignement de la biologie végétale*, explique Frédéric Tournay, chargé des collections et de la valorisation. *On prélève dans la collection ou bien on cultive en fonction des besoins des enseignants. Même chose pour la recherche : en fonction des besoins des chercheurs, on crée des parcelles expérimentales. À une époque, on avait une collection de tomates, à une autre époque, une collection d'orges... Notre plus, c'est que nous avons vraiment une connaissance précise et tracée de la plante. Nous savons tout de sa provenance, de sa souche génétique, etc... Un avantage décisif pour la qualité de la recherche.* » Une expertise issue d'une expérience de 400 ans.

■ Caroline Laplane

Programme de festivités

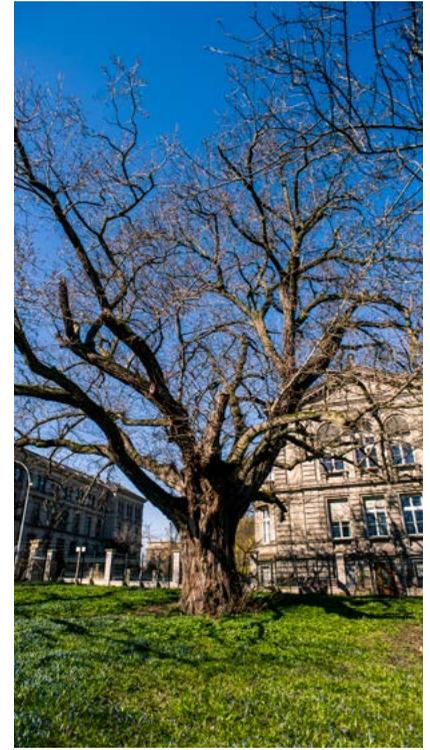
La Faculté des sciences de la vie, responsable du jardin, s'apprête à organiser différentes manifestations pour fêter ses 400 ans « avec l'objectif de faire de cette rétrospective un moment fort d'ouverture de la faculté et du jardin vers la cité », explique Shirin Khalili. Au programme donc, une exposition grand public pour retracer les 400 ans d'histoire, avec des archives, des objets de collection, des plans. Des panneaux sur les différentes périodes de l'histoire viendront également en support pédagogique pérenne sur le jardin, et la publication d'un livret historique complètera le dispositif.

De nombreuses animations spécifiques sont également mises en place pendant toute la saison culturelle : parcours arts et sciences, visites guidées historiques (dont certaines pour les malentendants), animations jeune public, conférences en accompagnement de l'exposition. Et enfin, des Journées portes ouvertes, les 8 et 9 juin, avec toute une série d'activités festives et originales : musique, théâtre, danse, expositions d'art plastique, ateliers végétaux, visites guidées, etc.

 jardin-botanique.unistra.fr



← La serre de Bary dédiée à la culture du nénuphar géant d'Amazonie (*Victoria regia*) fait l'objet d'un appel à dons pour entreprendre sa restauration via la Fondation Université de Strasbourg et la Fondation du patrimoine.

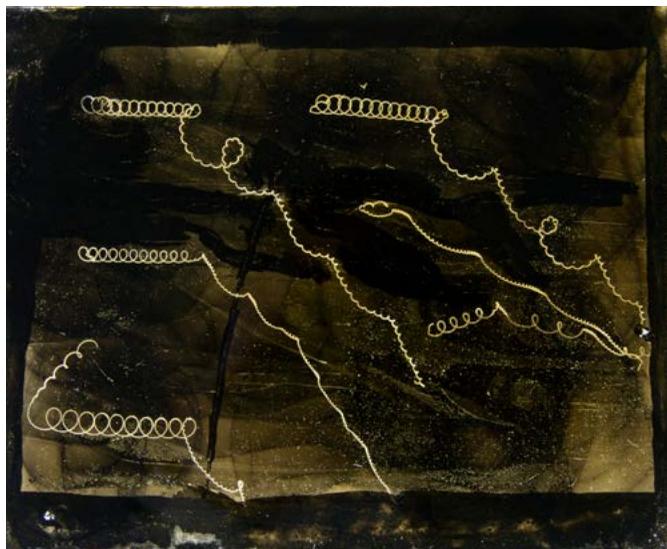


De l'archive à l'œuvre : les bruits du temps

Pour réveiller leur mémoire perdue, il arrive que les artistes s'inspirent d'archives dans leur projet de création. C'est le cas d'Arno Gisinger, photographe, historien, spécialiste de littérature allemande et artiste en résidence au Service universitaire de l'action culturelle (Suac). Il y interroge le statut de photographies sur plaques de verres issues des archives en sismologie de l'École et observatoire des sciences de la Terre (Eost).

Photographies de terrain, d'appareils de mesures, de résultats d'expériences et des données enregistrées... Dans les archives de l'Eost, plusieurs milliers de plaques photographiques en verre témoignent de l'activité sismologique du XIX^e siècle aux années 1930. Sur l'initiative de Sophie Hedtmann, chargée de projets et patrimoine au Service universitaire de l'action culturelle, Arno Gisinger s'est penché sur ce fonds scientifique : « Dès la fin du XIX^e siècle, les sismologues ont recours à la photographie pour représenter, capter puis archiver les mesures des tremblements de terre.

Les plaques photographiques en verre témoignent de l'activité sismologique du XIX^e siècle aux années 1930.



Les plaques de verre constituent un ancien fonds de sismologie qui documente leurs activités et sert aussi pour l'enseignement. Ces archives sont différentes de tout ce que j'avais déjà vu et elles m'ont tout de suite parues intéressantes sur le plan artistique. »

Un dialogue de la science à l'art

Comme pour les tremblements de terre, le bruit sismique est fait d'ondes de différentes natures. En se propageant, les ondes sismiques peuvent être accélérées ou ralenties selon les propriétés du milieu plus ou moins chaud, plus ou moins dense qu'elles traversent. C'est cette propriété qui permet de cartographier, « imager », l'intérieur de la Terre. « Des mouvements imperceptibles sont enregistrés constamment et retransmis sur une photographie. Ce sont les bruits. Les bruits du temps, explique Arno Gisinger.

Je ne vois pas ces images comme un sismologue, je ne peux les interpréter de la même manière. Mais ce qui m'intéresse, ce sont les aspects philosophiques, plastiques et artistiques. » Une démarche transversale qui lui permet de faire dialoguer différentes disciplines, de la science à l'art, au travers de l'université et qu'il mettra en valeur à l'occasion d'une double exposition. La première, en collaboration avec la Fondation régionale d'art contemporain d'Alsace à Sélestat débutera au mois d'octobre, tandis que la seconde, en collaboration avec La Chambre à Strasbourg, aura lieu en décembre.

Parallèlement à ses recherches, Arno Gisinger poursuit deux projets pédagogiques : un projet acoustique avec Thierry Blondeau au Centre de formation des musiciens intervenants de l'Université de Strasbourg, basé à Sélestat, et un projet d'arts plastiques avec la Faculté des arts à Strasbourg, en collaboration avec Éric Laniol.

■ M.H..

« Ce qui m'intéresse, ce sont les aspects philosophiques, plastiques et artistiques. »

Un livre entre art et science

En collaboration avec les Presses universitaires de Strasbourg (PUS), un livre artistique et scientifique documentant l'ensemble du projet d'Arno Gisinger et des expositions paraîtra chez un éditeur allemand, Spector, en 2021. Charlotte Bigg, spécialiste des photographies scientifiques, Michael Frizot, expert en photographies du XIX^e siècle ou encore Roland Recht, historien de l'art, universitaire et conservateur de musée, chroniqueur et critique d'art français, contribueront à la réalisation de cet ouvrage.

Dans les allées de la villa Benecke

Chargé des collections de paléontologie au Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg, Kévin Janneau s'intéresse aux bâtiments de l'université depuis deux ans. Sa démarche ? Redonner un contexte aux collections au-delà des objets. Visite de la villa Benecke, actuel lieu de résidence du Service pour la promotion de l'action sociale (Spacs), construite au XIX^e siècle.

Imposante et majestueuse, la villa Benecke ne passe pas inaperçue. Située au 43 rue Goethe où elle abrite désormais le Service pour la promotion de l'action sociale de l'Université de Strasbourg, la villa affiche un style similaire à celui des bâtiments universitaires avec un soubassement en grès vosgien et une façade en grès à roseaux.

Le bâtiment est construit en 1882 pour Ernst Wilhelm Benecke (1838-1917), premier directeur de l'Institut de géognosie-paléontologie de la Kaiser-Wilhelms-Universität. Arrivé à Strasbourg en 1872,

Kévin Janneau, chargé des collections de paléontologie au Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg dans la villa Benecke.



il réside d'abord au centre-ville avant de demander à déménager afin de disposer de plus de place. « La villa Benecke était alors la seule maison de la rue et portait le numéro 1, il y avait une volonté de montrer ce que l'on savait faire de mieux », souligne Kévin Janneau qui précise que par la suite, la Gôthestrasse est devenue la rue de résidence d'autres directeurs de facultés.

Une gestion lumineuse des espaces

Derrière un portail de fer noir, quelques marches en pierre mènent à une porte à double battant. Dans l'entrée, de grandes fenêtres viennent illuminer des carreaux en faïence d'époque qui conduisent au hall principal desservant les pièces du rez-de-chaussée. « Il devait s'agir de pièces de vie. Benecke avait 9 enfants, l'idée était d'avoir de grands espaces. Il y a une gestion assez lumineuse pour l'époque », note Kévin Janneau.

Une double porte entourée de colonnes dans le même style de celles du Palais universitaire mène à la bibliothèque qui abritait les ouvrages du géologue dont il légua plusieurs milliers de références en 1917 à l'Université de Strasbourg. « Sur les premiers plans, l'agencement est le même », glisse Kévin Janneau. L'escalier conduisant au premier étage est éclairé par un puits de lumière constitué par une verrière au motif caractéristique des instituts de géologie.

« Il y avait une volonté de montrer ce que l'on savait faire de mieux. »

Les recherches vont se poursuivre aux archives de la Ville

À l'étage, Muriel, gestionnaire en prestations sociales pour le Spacs, fait remarquer qu'une porte battante ouvre... sur un lavabo rappelant que ces pièces aujourd'hui transformées en salles de cours devaient servir de chambres. Au sol, le parquet est d'origine. Un étage au-dessus, les appartements de l'actuel agent logé devaient abriter le bureau du propriétaire des lieux.

Le bâtiment n'a pas encore livré tous ses secrets à Kévin Janneau qui prévoit de poursuivre ses investigations aux Archives de la ville. « Après les années 1920, la villa abrite un nouveau propriétaire. Ensuite, on perd la trace avant que l'université n'investisse de nouveau le bâtiment dans les années 1950. » Le Spacs quittera les lieux en mai pour un bâtiment flambant neuf, non sans un pincement au cœur...

■ Marion Riegert

Brèves

Gyrophare



Farah Bouhedda, doctorante au laboratoire Architecture et réactivité de l'ARN, a reçu deux prix lors de la finale alsacienne de *Ma thèse en 180 secondes* en mars dernier : celui du jury

et celui du public. Son travail de recherche porte sur l'élaboration de molécules fluorogènes pour l'imagerie qu'elle compare à « tonton Gérard » habillé de rouge et coiffé d'un gyrophare au milieu d'une foule place de la cathédrale à Strasbourg. Une comparaison et une prestation qui ont également convaincu le jury lors de la demi-finale nationale en avril. Farah Bouhedda fait partie des seize lauréats nationaux et représentera l'Université de Strasbourg lors de la finale nationale le 13 juin.

Energie



Amir Hoveyda est l'un des douze chercheurs lauréats de la troisième vague de l'appel à projets « Make our planet great again » (Mopga) lancé par le président de la République française Emmanuel Macron. Il

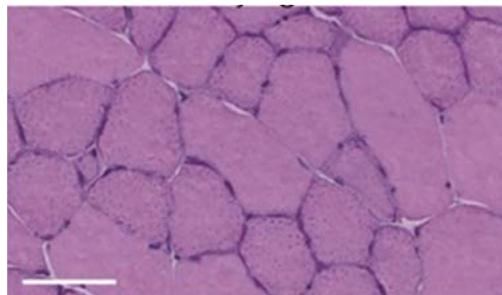
est accueilli à l'Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires (Isis), unité mixte de l'Université de Strasbourg et du CNRS autour du projet « Praccatal ». Reconnues mondialement, ses recherches se concentrent sur les systèmes multi-catalytiques pour des synthèses chimiques plus économes en énergie. La catalyse permet en effet de réduire l'empreinte énergétique d'un très grand nombre de molécules industrielles nécessaires à la fabrication de médicaments et de matériaux de la vie courante.

recherche.unistra.fr

Thérapie génique

Des chercheurs de l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC) ont découvert comment la myotubularine et l'amphiphysine, deux protéines impliquées dans les myopathies, interagissent ensemble. Cette découverte permet de proposer une nouvelle cible thérapeutique. « Avec un résultat spectaculaire chez la souris. Nous aimerions maintenant poursuivre ce développement avec des essais précliniques et espérons pouvoir proposer à terme un traitement aux patients actuellement confrontés à un désert thérapeutique », indique Jocelyn Laporte, responsable de l'équipe Inserm « Physiopathologie des maladies neuromusculaires » qui a réalisé ces travaux parus en mars 2019 dans *Science Translational Medicine*.

recherche.unistra.fr



Bleu



Le palmarès du concours de littérature étudiante du Prix Louise Weiss a été dévoilé le jeudi 11 avril. Florentin Poulain obtient le 1^{er} prix en langue française pour *Ecchymose*, Camila Palomo, le 1^{er} prix en langue anglaise pour *Periwinkle et Lea Menges*, le premier 1^{er}

prix en langue allemande pour *Blauäugig*. Ouvert à l'ensemble des étudiants de l'Université de Strasbourg, le concours de littérature avait cette année pour thème « Bleu, Blue, Blau ». Le palmarès complet est à retrouver sur le site dédié.

prix-louiseweiss2019.unistra.fr



Passerelle

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, s'est rendue à l'Université de Strasbourg le vendredi 12 avril. Elle a notamment annoncé la création au niveau national d'un diplôme d'université (DU) Passerelle-Étudiants en exil, ouvrant droit à davantage de droits aux réfugiés inscrits dans l'enseignement supérieur. Ces aides supplémentaires sont estimées à 8 millions d'euros. À l'Université de Strasbourg, ce diplôme s'appellera Relier (Retour aux études par la langue et l'intégration des étudiants réfugiés), a annoncé Mathieu Schneider, vice-président Culture et Sciences en société de l'Unistra, coordinateur au niveau national du réseau Migrants dans l'enseignement supérieur (Mens).

Lauréats

Deux lauréats alsaciens figurent parmi les 403 chercheurs récipiendaires des bourses du Conseil européen de la recherche (ERC Advanced Grant 2018). Il s'agit de Rodrigo Iбата, directeur de recherche à l'Observatoire astronomique de Strasbourg (CNRS/Unistra), avec son projet Greatdiginthesky (Accelerating galactic archaeology) et de Paolo Samori, professeur des universités à l'Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires (Isis, CNRS/Unistra), pour son projet Supra2DMat (Supramolecular engineering of multifunctional systems and devices : the molecular approach to 2D materials). Ces bourses sont dotées d'un montant de 2,5 millions d'euros sur une durée de cinq ans.



Monumental

Elle trône sur l'une des façades de la résidence universitaire Les Flamboyants dans le quartier de l'Esplanade et est aujourd'hui la plus grande fresque de street art de Strasbourg. Une œuvre de l'artiste Astro qui a vu le jour par l'association du Crous de Strasbourg, du festival Colors, de Strasbourg aime ses étudiants et du NL Contest dans le cadre des Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur. Une œuvre qui n'a rien à envier à la mosaïque de l'Institut Le Bel.

La **version plurimédia** de Savoir(s)

sur savoirs.unistra.fr



Savoir(s)

Université de Strasbourg

CS 90032 – 67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 00 00
unistra.fr

Directeur de la publication :
Michel Deneken

Directeur éditorial : Mathieu Schneider

Rédacteur en chef : Frédéric Zinck

Secrétariat de rédaction :
Julie Giorgi

Contact de la rédaction :
Service communication de l'Unistra
3-5 rue de l'Université
67000 Strasbourg
Tél. : +33 (0)3 68 85 12 51

Comité éditorial :
Rachel Blessig, Sylvain Diaz,
Jean-Claude Gall, François Gauer,
Emmanuelle Gemrich, Yannick Horea,
Noëlie Plasse, Sébastien Soubiran,
Marine Stoffel, Armelle Tanvez.

Ont participé à ce numéro :
Floriane Beigbeder, Elsa Collobert,
Julie Giorgi, Mathilde Hubert,
Caroline Laplane, Jean de Miscault,
Myriam Niss, Marion Riegert,
Stéphanie Robert, Frédéric Zinck.

Crédits photos :
Pascal Bastien : p. 1, 4, 10, 11, 12, 16, 17, 20,
22 haut, 25 bas, 28, 31 bas, 32, 33, 34, 35
Catherine Schröder : p. 13, 14, 19, 23, 24,
26, 30, 37
NASA/CXC/University of Michigan/J-T Li
et al. ; Optical : NASA/STScI : p. 5
DR : p. 6, 7, 9, 25 haut, 27 haut, 31 haut,
36, 38 bas
Phillippe Jauffret : p. 8
Bernard Braesch : p. 15
Stiftung Natur und Umwelt RLP / Martin
Greve : p. 18
Conseil de l'Europe : p. 22 bas
Bibliothèque nationale et universitaire :
p. 27 bas
Nicolas Busser : p. 38 haut
Bruno Bernard : p. 39
Conception graphique : Welcome Byzance
Impression : Ott imprimeurs
ISSN : 2100 – 1766

savoirs.unistra.fr

Le magazine Savoir(s) en ligne

 Pour envoyer vos suggestions
à la rédaction : savoirs@unistra.fr



« L'université est au cœur de tous
les grands courants de l'histoire intellectuelle
et universitaire européenne . »

Sylvain Schirmann, professeur d'histoire des relations internationales.